



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES YVELINES

**Préfecture**

Direction de la réglementation et des élections  
Bureau des élections

Versailles, le

**ELECTION DES SENATEURS  
DU 24 SEPTEMBRE 2017**

**LISTE DES ELECTEURS SENATORIAUX**

VU le code électoral et notamment son article R.162 ;

VU le tableau des électeurs sénatoriaux publié le 7 juillet 2017 et le tableau modificatif des électeurs sénatoriaux publié le 17 juillet 2017 ;

Le Préfet,

**INFORME** que :

La liste des électeurs sénatoriaux du département des Yvelines est arrêtée le 10 août 2017.

Cette liste peut être communiquée à tout membre du collège électoral et à tout candidat qui en fait la demande :

- soit sous format électronique à l'adresse : [pref-elections@yvelines.gouv.fr](mailto:pref-elections@yvelines.gouv.fr)
- soit sous format papier à l'adresse : Préfecture des Yvelines - Direction de la Réglementation et des Elections - Bureau des élections - 1 rue Jean Houdon - 78000 Versailles

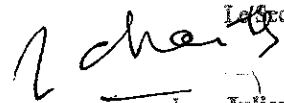
Cette liste provisoire ne comprend pas les délégués des communes de Bonnelles, de Gressey et de Rosny-sur-Seine, ainsi que les délégués supplémentaires de la commune des Mureaux, au motif que l'élection de ces délégués a été annulée par le tribunal administratif de Versailles. Pour ces quatre communes, une nouvelle élection sera organisée le 4 septembre prochain.

Par ailleurs, le préfet peut modifier ladite liste pour tenir compte des remplacements de délégués jusqu'au samedi 23 septembre 2017 au plus tard.

Fait à Versailles, le 10 août 2017

Le Préfet

Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général

  
Julien CHARLES

Adresse postale : 1 rue Jean Houdon - 78010 Versailles Cedex

Accueil du public : 1 avenue de l'Europe - Versailles

Tél : 01.39.49.78.00

Retrouvez nos jours et horaires d'ouverture au public sur le site : [www.yvelines.gouv.fr](http://www.yvelines.gouv.fr)

M:\41-Elections\41-Chefdebureau\Documents FC\ Elections Sénatoriales\2017\Liste Electorale\Avis De Consultation.Doc